

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 29 avril 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix  
 Nombre de membres présents : 21 représentants 36 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 40 voix

**Délibération n° BS-2024/20**

**Objet : Dépôt dossier demande de financement Fonds Vert – ingénierie animation transition énergétique**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
REY Freddy	CHAVAND Christelle
VIAL Cédric	CLOUZEAU Dominique
	ESCARON Dominique
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	EYMERY Clémentine
GERIN Anne	MICHALLET Bernard
	MOREL Véronique
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOIX-NEVEU Arthur
	BOUZON Elodie
	EGO Catherine
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	LAVAL Sylvain
	POZO Jean-Christophe
	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	PICHON-MARTIN Bertrand
	ZUCCHERO Pascal

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
	GUSMEROLI Stéphane à ESCARON Dominique
	DELPHIN Maurice
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	MONIN Michelle
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
	DUPRAZ Fabien à ZUCCHERO Pascal
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	
BAABAA Jimmy à BOIX-NEVEU Arthur	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	MOLLIERE Denis
BONNARDON Pierre	

Votants (en voix) : 40  
 Exprimés (en voix): 40  
 Pour : 40  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **Objet : Dépôt dossier demande de financement Fonds Vert – ingénierie animation transition énergétique**

Depuis 2016, le Parc naturel régional de Chartreuse est engagé dans une démarche « Territoire à énergie positive ». A ce titre, il s'oriente vers un équilibre entre consommation du territoire et production d'énergie renouvelable à horizon 2050. Dans la nouvelle Charte 2023-2037, un axe « Une Chartreuse en transitions » identifie clairement les actions à mener pour accélérer la transition énergétique du territoire. Ainsi, le Parc s'est fixé des objectifs ambitieux à horizon 2037 : atteindre au moins 80% de communes pratiquant l'extinction nocturne et 100% des communes pratiquant un éclairage durable, diminuer d'au moins 20% la consommation énergétique du territoire liée au bâti, et, de façon plus globale, être un territoire de collectivités exemplaires en termes de consommations d'énergie. Par ailleurs, le Parc s'engage également à développer les énergies renouvelables en cohérence avec les enjeux environnementaux et paysagers.

Le Parc doit donc permettre à tous les acteurs du territoire de s'approprier ces enjeux et de les mettre en œuvre. Il est fédérateur de multiples démarches, et doit aussi être pilote d'un certain nombre d'actions afin d'accompagner ses collectivités dans la transition.

### **DESCRIPTIF**

Le projet présenté prévoit le financement du poste d'une chargée de mission transition énergétique qui devra assurer la mise en place et la coordination de ces actions, sur deux ans.

Ce projet va contribuer à plusieurs choses :

- permettre à tous les acteurs du territoire d'avoir un interlocuteur identifié sur les questions de transition énergétique et écologique : acteurs privés, sur l'éclairage et la pollution lumineuse par exemple, habitants, sur les questions de sobriété, ou encore communes, sur la rénovation de l'éclairage public et la trame noire ou encore sur l'opportunité d'installer du photovoltaïque sur les toitures
- accélérer, de ce fait, la transition, en permettant aux acteurs d'avoir les bonnes informations au bon moment, et de disposer d'une ingénierie facilement mobilisable, sur le terrain, capable de répondre aux questions rapidement
- permettre à tous ces acteurs de mobiliser des financements rapidement, en s'occupant de faire des diagnostics territoriaux permettant d'appuyer ensuite des dossiers d'investissements conséquents.

Les actions qui pourraient être pilotées par le Parc dans le cadre de ce poste sont les suivantes :

- Réalisation d'un cadastre solaire et discussion avec les communes sur la mise en place de solaire PV et thermique sur bâtiments communaux, en lien avec les centrales citoyennes et les SEM des syndicats
- Accompagnement des acteurs privés et publics sur un éclairage nocturne de qualité
- Diagnostic territorial du potentiel de végétalisation des espaces publics et accompagnement des communes
- Réflexion sur la sobriété, la rénovation, et les enjeux de maintien des silhouettes villageoises
- Sensibilisation au changement climatique par le prisme du paysage

**PLAN DE FINANCEMENT**

Intitulé actions	Budget total	Recettes	
Poste d'une responsable de mission transition énergétique : 1er janvier 2025 - 31 décembre 2026 (24 mois)	93 310 €	Fonds vert (80%)	74 648 €
		Autofinancement (20%)	18 662 €
TOTAL	93 310 €	TOTAL	93 310 €

**Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:**

- **De valider le projet présenté ci-dessus,**
- **De valider le dépôt de dossier de demande de financement de Fonds Vert ingénierie,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.**

Ainsi fait et délibéré le 29 avril 2024,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **02 MAI 2024**

